

## NON A LA CRIMINALISATION DE L'ACTION SYNDICALE !

En 2015, Monsieur Gérard TREMEGE, en sa qualité de maire de la ville de Tarbes, avait fait l'objet d'une mise en examen pour prise illégale d'intérêts et favoritisme au titre de l'attribution de marchés publics.

Tout en respectant le principe de la présomption d'innocence, des citoyen.n.es, des élu.es, des militant.es associatifs, syndicaux, politiques, s'inquiètent aujourd'hui de savoir où en est le dossier et le degré d'avancement de l'instruction de cette affaire.

José Navarro, candidat d'opposition au maire sortant de Tarbes, fait partie de ceux là.

Il s'était aussi exprimé dans ce sens lors de la campagne électorale municipale de 2020.

Il l'avait renouvelé dans le cadre du collectif Tarbes Intègre qui souhaitait permettre à tout citoyen Tarbais désireux de le faire de se porter partie civile dans cette procédure judiciaire.

Il s'agit d'exiger que la lumière soit faite sur la bonne gestion ou non de la ville de Tarbes, quoi de plus normal.

José Navarro est pourtant convoqué le 18 juillet 2023 par le tribunal judiciaire de Tarbes suite à sa mise en examen pour diffamation publique envers le maire de Tarbes lors d'une conférence de presse tenue par le collectif Tarbes Intègre.

La plainte déposée à l'encontre de José Navarro porte atteinte aux droits et libertés syndicales dès lors que l'avis de mise en examen mentionne l'appartenance de l'intéressé à une organisation syndicale, plus particulièrement à la CGT.

Dans un tel contexte, des responsables syndicaux, associatifs, des citoyen.n.es, des élu.es ont immédiatement apporté et apportent leur soutien à José Navarro, secrétaire de la section CGT des Finances publique des Hautes-Pyrénées.

Avec elles et eux, nous dénonçons de telles atteintes à la démocratie, tant dans ses dimensions politiques que syndicales.

Les attaques portées à l'encontre de José Navarro le sont contre le syndicalisme et c'est une fois de plus, une fois de trop, nourrir la criminalisation de l'action syndicale.

En signant cet appel, refusons la criminalisation de l'engagement et de l'action syndicale !

Soutenons José Navarro et agissons pour le respect des syndiqué.es, des militant.es syndicaux !

Réaffirmons la place et le rôle du syndicalisme, outil de démocratie, et en l'occurrence de la CGT !

**Premier.es signataires :**

**Fanny De Coster, secrétaire générale de la CGT Finances Publiques**

**Alexandre Derigny, secrétaire général de la fédération des finances CGT**

**Christophe Delecourt et Céline Verzeletti , co-secrétaires généraux de l'UFSE-CGT**